



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 15/11/2021

Country:

Description of the assignment : Elaboration d'un diagnostic relatif à l'impact de l'incendie sur la perte de la biodiversité et proposer des recommandations notamment à travers un dispositif d'observation et de suivi de la biodiversité et un mécanisme d'identification des peuplements porte-graines.

Project name: Appui à la réponse nationale pour la redynamisation économique et forestière et à la prévention contre feux de forêts

Period of assignment/services (if applicable): Novembre 2021 – Janvier 2022.

Proposal should be submitted at the following address procurement.project.dz@undp.org no later than November 29th, 2021.

Any request for clarification must be sent in writing, or by standard electronic communication to the address or e-mail indicated above. [*The procuring UNDP entity*] will respond in writing or by standard electronic mail and will send written copies of the response, including an explanation of the query without identifying the source of inquiry, to all consultants.

1. BACKGROUND

L'Algérie est fortement exposée aux incendies de forêts, qui affectent chaque année en moyenne 33.000 Ha et parcourent davantage de terres, détruisant sur leur passage la faune, la flore, les paysages et les terres agricoles. Du fait du changement climatique, ces incendies ont connu une augmentation significative ces dernières années et représentent un risque majeur causant pertes humaines écologiques, et économiques. En 2021, l'ampleur de ces incendies a été sans précédent, les conditions climatiques extrêmes caractérisées par une très forte sécheresse et des vents défavorables couplés à des facteurs humains volontaires ou involontaires ont provoqué des feux dévastateurs sur plusieurs wilayas du pays, ravageant plus de 90.000 Ha de terres. L'impact de ces incendies à récurrence annuelle est multiple et affecte les paysages, la biodiversité, aggrave le risque d'érosion et contribue à diminuer le stockage de carbone. En outre, ces incendies ont notamment une incidence socio-économique significative et contribuent à la perte de valeur en termes de production de produits forestiers et affectent les moyens de subsistance des populations locales.

Le Gouvernement algérien a mis en place, en 2021, un plan de réhabilitation et de restauration des paysages forestiers incendiés et a entrepris d'importantes actions d'intervention et de prévention de ces incendies, notamment à travers la mise en œuvre de Plans Feux de Forêts sur 40 wilayas. Par ailleurs, des moyens importants doivent être mobilisés pour la réhabilitation des écosystèmes dégradés, afin de prévenir les risques liés à l'érosion hydrique et redynamiser les économies locales affectées. Afin de faire face à cette situation, le PNUD Algérie appuie et accompagne la Direction Générale des Forêts afin de mettre en place une série d'actions d'urgence et à moyen/long terme visant à restaurer les paysages forestiers dégradés avant les fortes pluies prévus en automne, contribuer à la revitalisation économique des zones affectées. En outre, cette initiative s'inscrit dans l'objectif du renforcement de la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques, et de la réalisation des objectifs en termes de neutralité des terres tels qu'inscrits dans la Contribution Nationale Déterminée de l'Algérie. Par ailleurs, l'initiative s'inscrit dans le programme national mené par la DGF pour la réhabilitation des paysages forestiers incendiés et se veut en cohérence avec les engagements régionaux et mondiaux pour la restauration des terres dégradées à horizon 2030, dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, l'AFR100 prévoyant la restauration de 100 millions de terres déboisées en Afrique, le défi de Bonn aspirant à la restauration de 350 millions d'hectares de forêts dégradées, et l'engagement d'Agadir pour la restauration de 8 millions d'hectares de forêts en méditerranée Et l'atteinte des objectifs de développement durable.

Cette initiative sera déployée en deux phases : actions urgentes et actions à moyen/long terme.

Actions urgentes : Les incendies récents ont eu un impact immédiat sur les écosystèmes naturels et ont contribué fortement à dégrader les terres les rendant davantage vulnérables aux phénomènes d'érosion à court terme. Afin de favoriser la reconstitution de l'état initial du paysage forestier et favoriser le réaménagement de l'espace occupé par les forêts dégradées et les prémunir contre les effets de l'érosion, il est important de mener les actions suivantes :

- 1) Actions de réhabilitation et de restauration des paysages forestiers incendiés
- 2) Travaux d'assainissement d'urgence
- 3) Travaux de prévention et de protection des terres contre l'érosion hydrique (Actions antiérosives)

4) Diagnostic d'impact environnemental des incendies sur la biodiversité dans les paysages forestiers incendiés

Dans le cadre de cette initiative, et afin de mieux informer les actions à entreprendre à moyen et long terme, des diagnostics complets, visant à identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour accompagner les efforts nationaux de lutte contre les feux de forêts, devront être menés. Ces diagnostics viseront notamment à identifier l'impact des incendies sur les écosystèmes, la biodiversité et sur l'économie locale. Ils serviront à informer des mécanismes de suivi adéquats, à identifier des mécanismes de lutte antiérosive, et seront également l'occasion de mettre en évidence des bonnes pratiques locales, régionales et globales de prévention des feux de forêts.

Le PNUD propose ainsi d'appuyer la DGF à travers un diagnostic pour évaluer, de façon minutieuse, l'impact des incendies sur la biodiversité (faune et flore) au niveau des wilayas d'intervention à travers une étude d'impact environnemental. Cette étude visera principalement à faire le bilan et l'analyse des dégâts sur la perte de biodiversité forestière et à proposer des recommandations d'intervention pour les actions à moyen et à long terme pour renforcer les mécanismes de prévention des incendies. Cette étude visera aussi à développer, sur la base de l'évaluation de l'impact et de bonnes pratiques régionales et internationales, un système de suivi et d'observation de la biodiversité dans les zones affectées, devant être répliqué dans d'autres wilayas. Elle visera enfin à identifier les peuplements de semenciers dans les zones affectées (ou aires de production de semences) pouvant être utilisés pour entreprendre des récoltes visant à fournir des graines pour les opérations de restauration forestière.

Cet appel vise à recruter un/e consultant/e international/e et un/e consultant/e national/e afin de mener ce travail de diagnostic et à informer les actions menées par le Gouvernement et appuyées par le PNUD, dans le cadre d'une intervention sur le long terme et évaluer les besoins matériels, financiers et en termes d'expertise devant être mobilisés à l'avenir.

2. SCOPE OF WORK, RESPONSIBILITIES AND DESCRIPTION OF THE PROPOSED ANALYTICAL WORK

L'expert international en étude d'impact environnemental des feux de forêts, recruté pour le Projet et placé sous l'autorité du Team leader au programme PNUD et de la Directrice de la Coopération au sein de la Direction Générale des Forêts, travaillera en étroite collaboration avec le Programme Analyste et Coordonnateur et les autres experts (internationaux et nationaux) recrutés dans le cadre du projet.

L'expert aura pour principales missions :

Tâche 1 : Mener des consultations et des recherches documentaires initiales

- Mener des recherches documentaires initiales ;
- Mener des consultations avec les parties prenantes notamment les autorités locales au niveau des wilayas d'intervention ;
- Effectuer un examen initial des informations disponibles concernant l'impact des incendies au niveau local ;
- Élaborer une recommandation pour les analyses à entreprendre, y compris des méthodologies et une modélisation spécifique ;
- Développer une méthodologie/un système de notation des impacts pour enregistrer la gravité dans une matrice (long terme vs court terme, réversible vs irréversible, etc.) et/ou à travers l'utilisation du Composite Burn Index (CBI) ;

- Elaborer un rapport sur l'impact environnemental des incendies sur la biodiversité dans les paysages forestiers incendiés ;
- Identification de bonnes pratiques nationales et internationales en termes de préservation de l'environnement contre les effets des incendies de forêts catastrophiques.

Tâche 2 : Mener un travail de terrain

- Mener des entretiens au niveau des zones affectées notamment avec les conservations des forêts, les associations professionnelles locales et les riverains ;
- Mener un travail d'analyse cartographique des zones affectées afin de déterminer l'impact des incendies sur le couvert végétal notamment à travers l'utilisation des données cartographiques nationales (ASAL) et internationales (Copernicus) ;
- Mener une évaluation sur le terrain sur l'impact des incendies sur le couvert végétal notamment une évaluation de l'évolution des espèces invasives dans le milieu affecté ;
- Mener une évaluation sur le terrain de l'impact des incendies sur les espèces animales sauvages notamment sur l'évolution de la taille des groupes d'animaux, leurs déplacements et l'état de leurs habitats naturels ;
- Faire, à l'aide des outils SIG, l'état des lieux des peuplements portes graines à travers les zones incendiées et les capacités d'approvisionner les pépinières; dans le cas contraire, inventorier les peuplements porte-graines situés dans des conditions écologiques similaires, pour combler les besoins en graines.

Tâche 3 : Formuler des recommandations et des orientations stratégiques

- Sur la base des résultats de l'analyse d'impact, formuler des recommandations sur les meilleures pratiques en termes d'interventions de préservation de la biodiversité à mener au moyen et long terme ainsi que sur les bonnes pratiques en termes de prévention des incendies futurs ;
- Proposer un mécanisme d'observation et de suivi de la biodiversité, notamment dans un contexte suivant des incendies importants, en appui aux conservations des forêts au niveau local ;
- Elaborer un rapport de diagnostic exhaustif comprenant le bilan environnemental, les modalités de mise en place du système de suivi et les recommandations de bonnes pratiques (sur la base d'un benchmark régional et global).

Tache 4 : renforcement des capacités des cadres de l'administration des forêts et ou d'experts nationaux dans des études d'impact environnemental des incendies sur les écosystèmes naturels.

Livrables :

- Une note méthodologique avec chronogramme indicatif pour une mission de 30 jours ouvrables ;
- Un rapport préliminaire de l'étude documentaire ;
- Des rapports de missions et minutes de réunions consultatives ;
- Un rapport final comprenant l'étude documentaire, l'étude d'impact sur le terrain, identification de peuplements porte-graines et l'identification des actions prioritaires à mettre en œuvre pour accompagner les efforts nationaux de lutte contre les feux de forêts et enfin des recommandations de bonnes pratiques avec annexes comprenant notamment les ressources cartographiques utilisées et/ou élaborées ;
- Une proposition de mécanisme de suivi et d'observation de la biodiversité locale sous forme de rapport.

3. REQUIREMENTS FOR EXPERIENCE AND QUALIFICATIONS

Expert.e international.e :

I. Academic Qualifications:

Doctorat en agronomie avec une spécialisation en foresterie et suivi de la biodiversité ou Doctorat en sciences environnementales avec une spécialisation en suivi de la biodiversité.

Ou

Ou Master en agronomie avec une spécialisation en foresterie et suivi de la biodiversité

II. Years of experience:

Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la foresterie avec une expérience avérée dans l'élaboration des études d'impact environnementaux des catastrophes naturelles sur la biodiversité.

L'expert/e devra notamment avoir :

- Au moins dix (10) ans dans la réalisation d'études de vulnérabilité dans le secteur des forêts ;
- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs ;
- Maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation de la vulnérabilité et d'impact ;
- Maîtrise avérée des outils de cartographie SIG ;
- Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

III. Competencies:

- Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées à la biodiversité, à la préservation des écosystèmes et des forêts ;
- Compréhension des cadres réglementaires et engagement internationaux en termes de préservation des écosystèmes ;
- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des acteurs sur le terrain ;
- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ;
- Très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Parfaite maîtrise du Français et très bonne connaissance de l'Anglais. La connaissance de l'Arabe serait un atout.

Expert.e National.e

I. Academic Qualifications:

Doctorat en agronomie avec une spécialisation en foresterie et suivi de la biodiversité ou Doctorat en sciences environnementales avec une spécialisation en suivi de la biodiversité.

II. Years of experience:

L'expert.e devra notamment avoir :

- Au moins six (6) ans dans la réalisation d'études de vulnérabilité dans le secteur des forêts ;
- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs ;
- Maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation de la vulnérabilité et d'impact ;
- Maîtrise avérée des outils de cartographie SIG ;
- Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

III. Competencies:

- Connaissance et compréhension du contexte national sur les questions liées à l'impact socio-économique des catastrophes naturelles et/ou environnementales ;
- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des acteurs sur le terrain ;
- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ;
- Très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Parfaite maîtrise du Français et de l'Arabe. Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout.

4. DOCUMENTS TO BE INCLUDED WHEN SUBMITTING THE PROPOSALS.

Interested individual consultants must submit the following documents/information to demonstrate their qualifications:

1. Proposition :

- (i) Démontrer une parfaite compréhension des TdR ;
- (ii) Fournir une brève méthodologie sur la mise en œuvre de la mission ;
- (iii) Démontrer une motivation particulière à mener la mission.

2. Proposition financière

3. CV personnel comprenant une expérience passée dans des projets similaires et au moins 3 références

5. FINANCIAL PROPOSAL

La proposition financière précisera les honoraires quotidiens, les frais de déplacement et les indemnités journalières indiqués dans des rubriques distinctes. Les paiements seront versés au consultant individuel en fonction du nombre de jours travaillés.

Voyage :

Tous les frais de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de voyage et de visa nécessaires pour les déplacements prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.

De manière générale le PNUD, ne devrait pas accepter des frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique. Dans le cas où le/la consultant(e) souhaite voyager dans une classe supérieure, les frais du voyage seront à sa charge.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais du voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

[illegible]

- Au moins dix (10) ans dans la réalisation d'études de vulnérabilité dans le secteur des forêts ; - Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs ; - Maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation de la vulnérabilité et d'impact ; - Maîtrise avérée des outils de cartographie SIG ; - Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.		5 5 5 5
Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées à la biodiversité, à la préservation des écosystèmes et des forêts	14%	10
Très bonne capacité rédactionnelle et de communication et parfaite maîtrise du Français et de l'Arabe et très bonne connaissance de l'Anglais.	14%	10
	100%	70

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de l'offre financière).